

Grille Utilisateur Payeur 2022

NON-CONFORMITÉS		
Plus de 9 NC au rapport de certification	50\$ chaque NC excédentaire	
AUTRES		
Service	Tarif	Explications
Gestion/Étude de dossier Ajout de nouveaux produits Visites de suivi Analyses Émission d'une licence	100 \$ / heure	Frais de gestion ou d'étude de dossier : Visites de suivi (inclut temps de préparation, de déplacement, d'inspection et d'évaluation des résultats de l'inspection Les frais de déplacement sont facturés au taux de 0,55 \$/km. Préparation de la documentation requise par d'autres organismes Ajout de produits au certificat. Analyses : Si des analyses de résidus de pesticides ou d'autres produits non autorisés par la LSP sont requises des frais d'échantillonnage (kilométrage, temps de déplacement et de prise d'échantillons par l'inspecteur) et coût des analyses plus 15% par un laboratoire accrédité sont facturés. Changement du champ d'activité / échelle / ajout de référentiel / portée (une visite de suivi pourrait être exigée) / certificats importation UE-Japon.
Fermeture de dossier après ADH ou REN mais avant inspection	150\$	Seront conservés sur le paiement de la cotisation annuelle
Inspection de plus d'un site.	100\$ / heure + kilométrage 0.51\$ / km	Les frais annuels couvrent l'inspection d'un (1) site de production. Si des sites supplémentaires doivent être inspectés et qu'ils se trouvent à plus de 15 kilomètres du site principal des frais supplémentaires peuvent être facturés.
Inspection de complexité élevée	100\$ / heure	Toute inspection qui requiert plus de 5 heures sur le site de production sera facturée pour l'excès de temps d'inspection.
Impression et envoi de documents complémentaires par la poste.	16\$ + frais postaux	Ex. : Cahier des normes biologiques.
Frais pour certificat de transaction, d'exportations et ententes tripartites	50\$/chaque	Temps excédant 30 minutes 100 \$/h. Frais d'envoi postal en sus.
Lettre de vérification de superficies/parcelles	50\$ ch	
Audit spécial	Variable	Frais d'accréditation : Lorsque Québec Vrai est audité pour conserver son droit de certifier, des frais d'inspection sont facturés. Ces frais sont divisés en parts égales entre tous les membres.
Annulation/report de visite d'inspection	Variable	En cas d'annulation par le requérant d'une visite d'inspection des frais de déplacement (voir ci-dessous) seront exigés pour la reprise de l'inspection.
Frais de déplacement	Variable	Pour tout audit au Québec à plus de 300 km des grands centres (Montréal/Québec/Rivière-du-Loup), 1) les frais de déplacement (0,55 \$/km) ou encore les frais de train, bateau ou avion encourus, 2) le temps de déplacement de l'inspecteur (50\$/100 Km pour les distances supérieures à 350 km des grands centres). Les frais de déplacement de l'inspecteur seront facturés (0,55 \$/km) et le temps de déplacement (50,00 \$/heure) si une inspection est effectuée après le refus par le requérant de deux dates proposée par l'inspecteur, chacune ayant été faite au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue d'inspection. Pour tout audit hors Québec, veuillez communiquer avec nous.

Inspection urgente sur demande	Variable	500 \$, en sus de la facture régulière (ADH ou REN) Frais déplacement inspecteur : <ul style="list-style-type: none"> • 0,55 \$/km • 30,00\$/heure temps de déplacement
Évaluation d'intrants	50,00\$/chaque	Annuellement, un maximum de 5 intrants seront évalués sans frais. Toute évaluation d'intrants qui dépasse ce sera facturée. L'approbation des intrants déjà approuvés par Québec Vrai ou par d'autres organismes de certification valides est gratuite. L'omission de déclarer un ou des intrants est une non-conformité qui peut avoir des conséquences sérieuses sur la certification.
Frais d'analyse		Les frais d'analyses de laboratoire seront facturés au prix coûtant plus 15%
Entreprises hors Québec	Variable	Veilles demander une soumission

Tous les prix sont assujettis aux taxes en vigueur et à la contribution de Québec Vrai à la LARTV (15,3%).

Les prix ci-dessus peuvent être modifiés sans préavis.